

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT A LA CARRIERE DE LA MEDECINE VETERINAIRE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

L'EXAMEN PRELIMINAIRE D'ADMISSION AURA LIEU
LE MARDI, 29 JUIN 1926
A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Cet examen d'admission se fait d'après le programme d'étude des écoles académiques de la province. Il comporte des réponses écrites sur la grammaire française, la géographie générale, l'histoire du Canada, l'histoire de France et d'Angleterre (15, 16 et 19ième siècles), l'arithmétique, la comptabilité, les principaux éléments de la littérature, ainsi qu'une dictée française, une composition, une traduction de l'anglais au français pour les candidats de langue française et du français à l'anglais pour ceux de langue anglaise.

Les porteurs du diplôme de bachelier d'un collège classique de cette province sont seuls dispensés de l'examen préliminaire.

La profession vétérinaire s'adresse surtout aux fils de cultivateurs, parce que c'est la campagne qui fournit au médecin-vétérinaire sa plus grande clientèle.

A tout instant celui-ci se trouve mêlé à la vie des champs. Il en connaît l'existence large, saine et indépendante; il est appelé à jouer un rôle important dans le développement et l'amélioration de notre cheptel de la province, grâce à la bonne entente qui ne doit cesser de régner entre lui et les propriétaires d'animaux.

Le rôle des médecins-vétérinaires est considérable et leur travail est très intéressant, car de grands progrès sont encore à réaliser pour améliorer l'élevage dans notre province aussi bien que dans le reste du pays.

L'Ecole Vétérinaire de Montréal, affiliée à l'Université de cette Ville, par l'enseignement qu'elle donne, prépare les jeunes gens à la profession vétérinaire.

Les Degrés conférés sont au nombre de deux: Le titre de "**Bachelier en Science Vétérinaire**" est acquis après deux années d'études. Celui de "**Docteur en Médecine Vétérinaire**" s'acquiert à la fin de la quatrième année d'études, après avoir subi avec succès les examens écrits et oraux sur toutes les matières du programme de l'école.

JEUNES GENS, LES ANNEES PASSENT VITE, NE VOUS EXPOSEZ PAS A REGRETTER PLUS TARD D'AVOIR HESITE A EMBRASSER UNE CARRIERE LIBERALE QUI VOUS ASSURE UN BON AVENIR AU SEIN MEME DE VOTRE PAROISSE NATALE QUE VOUS DEVEZ AIMER.

Toute personne désireuse d'obtenir de plus amples renseignements est priée de s'adresser, soit au secrétaire du Collège des Médecins-vétérinaires, le Dr. A. Dauth, soit au Dr F. T. Daubigny, M. V.



DIRECTEUR DE L'ECOLE VETERINAIRE

381, DEMONTIGNY EST,

MONTREAL

24

24

24